



Paris, le 22 décembre 2023

Victoire pour les salarié·e·s intermittent·e·s de La Coursive !

Après 2 semaines de lutte, la trentaine de salarié·e·s intermittent·e·s de La Coursive, scène nationale de La Rochelle, ont obtenu gain de cause quant à leurs revendications, à savoir :

- Application de la revalorisation automatique annuelle de leurs taux horaires (ce que la direction ne faisait plus malgré un usage en vigueur depuis 2006) et rattrapage des trois années où il n'y a pas eu de hausse ;
- Augmentation des taux horaires au regard de l'inflation ;
- Versement de la prime de fin de saison qui ne s'appliquait alors qu'aux salarié·e·s permanent·e·s de la structure.

Le Synptac-CGT, dont les responsables régionaux ont mené la négociation aux côtés de nos élus du Comité social et économique, salue encore une fois le courage et la détermination des salarié·e·s qui ont livré ce combat, malgré la précarité de leurs contrats de travail.

Ce qu'il vient de se passer à La Coursive, à l'instar de ce qu'il s'est passé à la MC2 le mois dernier, doit interroger les tutelles, ministère de la Culture en tête, sur la situation plus qu'alarmante que traverse un grand nombre d'établissements labellisés du spectacle vivant. Comment garantir des rémunérations décentes aux salarié·e·s quand les subventions stagnent (voire régressent) ? Comment sortir de la norme UNIDO (qui s'applique aux CDN et aux scènes nationales) qui oblige à une séparation comptable entre masse salariale permanente et masse salariale intermittente ? Comment penser le fonctionnement d'un établissement de spectacle vivant comme un tout, au service tout entier du projet artistique, plutôt que diviser les équipes entre les « fonctions supports » d'un côté et la « marge artistique » de l'autre ?

Alors que la navette parlementaire autour du PLF 2024 s'achève (à grands coups de 49.3), le Synptac-CGT regrette qu'en lieu et place d'une réflexion profonde autour du refinancement du service public de la culture soit proposé le plan « mieux produire, mieux diffuser », chichement doté de 9 millions d'euros, qui occulte la problématique majeure du secteur : l'insuffisance criante des dotations financières qui nuit tant aux projets artistiques qu'au travail des salarié·e·s qui y œuvrent au quotidien.